

# Mouvement National de Libération de l'Azawad

oooooooo

**MNLA**

**Unité – Liberté - Justice**



## Communiqué du MNLA

### **Déclaration de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO relative au désarmement du MNLA**

Après avoir pris acte de la déclaration de la conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO,

#### **Le MNLA**

1. Rappelle qu'il a un grand respect et une très haute considération pour les Chefs d'Etat de la CEDEAO ainsi que pour leurs peuples respectifs, et rappelle également que le peuple de l'Azawad en est partie intégrante et doit, à ce titre, bénéficier du même respect et de la même considération, notamment en matière du droit élémentaire à la vie ;
2. Est surpris de constater que la CEDEAO prend ouvertement position en faveur des autorités de Bamako en partageant avec elles une vision erronée de la situation actuelle dans l'Azawad, alors même que le MNLA fondait un grand espoir sur l'impartialité et l'équité de la CEDEAO dans la recherche d'une solution juste et durable pour une crise affectant tout son espace ;
3. A cet effet, il est utile de rappeler que le MNLA a, depuis fort longtemps, fait des concessions qui constituent un maximum dans la recherche d'une solution juste et définitive au conflit en cours, à savoir :
  - Le respect, jusqu'à présent, du cessez – le feu, unilatéralement proclamé par le MNLA, le 05 Avril 2012 ;
  - L'acceptation de la médiation de la CEDEAO, assortie d'une franche collaboration avec le Médiateur;
  - L'élaboration et la transmission de la plateforme politique de règlement de conflit au Médiateur de la CEDEAO, plateforme qui propose une issue juste, heureuse et définitive de ce conflit récurrent ;

Ces trois points de franche collaboration, dans la recherche d'une solution juste et définitive, ont constamment été accompagnés d'une main tendue par le MNLA aux autorités maliennes en vue de parvenir, par le dialogue, à une véritable solution.

4. Dans ce sens, le MNLA est allé jusqu'à faire une déclaration dans laquelle il acceptait de négocier dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale du Mali, principale préoccupation des autorités maliennes et de leurs alliés ;

5. Au lancement de l'opération Serval, il y a lieu de rappeler que le MNLA menait déjà une lutte multiforme contre le terrorisme sans aucun appui, ni de l'extérieur, ni du Mali. Il a persévéré dans cette lutte et assume, encore aujourd'hui, en fonction de ses moyens, sa part de responsabilité dans ce combat et ne ménage, à cet effet, ni ses hommes, ni ses armes, ni ses munitions.

6. Par ailleurs le MNLA rappelle, à tout fin utile, que ses armes servent également à la protection du peuple de l'Azawad contre les crimes massifs et les multiples exactions qu'exerce l'armée malienne sur les populations civiles. Des crimes et exactions contre lesquels, hormis les ONG de défense des droits humains tels que Amnesty international et Human Rights Watch, la communauté internationale, et notamment la CEDEAO semble encore indifférentes ;

7. Au vu de ce qui précède, le MNLA rappelle que :

- La rébellion de 1963 – 1964 a abordé le désarmement après l'accord signé avec les « Rebelles » ;
- Les négociations de Tamanrasset (Janvier 1991) n'ont pas été précédées par le désarmement du MPA et du FIAA ;
- Le pacte national de 1992 n'a pas été précédé par le désarmement des MFUA ;
- L'accord d'Alger de Juillet 2006 n'a pas été précédé par le désarmement de l'Alliance du 23 Mai pour le changement ;
- Les négociations avec la rébellion SELEKA de la république centrafricaine n'ont pas été précédées par le désarmement du SELEKA ; tout comme le M23 de la République démocratique du Congo.

Aussi, le MNLA est en droit, et surtout en devoir, de se questionner sur une telle exigence :

***Quelle motivation particulière justifie l'exigence du désarmement du MNLA avant les négociations?***

Les concessions déjà consenties par le MNLA, précédemment énumérées, constituent ***raisonnablement*** un maximum, d'autant plus qu'aucune concession de la partie malienne n'est à ce jour enregistrée. La seule réponse visible des autorités maliennes réside dans le massacre des populations civiles de l'Azawad, commis par l'armée malienne, et dans l'impunité la plus absolue.

Le MNLA constate que les énormes concessions auxquelles il a consenti, dans un souci d'apaisement avec les autorités maliennes, sont exploitées comme une « **progression à petits pas** » vers son désarmement n'ayant aucune autre finalité que sa destruction ; ce qui replacerait, d'office, et sans aucune défense, la population de l'Azawad à la merci des autorités maliennes, dont nous avons, encore une fois, un aperçu du traitement inhumain qu'ils lui ont toujours réservé.

**8.** En conséquence, le MNLA **rejette catégoriquement toute déclaration faisant de son désarmement un préalable à sa participation au processus de négociation**, car, comme en témoigne la réalité des faits, il demeure convaincu que ce sont ses seules forces armées qui protègent et sécurisent les populations de l'Azawad partout où elles sont présentes ; très exactement à l'inverse de là où elles sont absentes et où l'armée malienne exerce, à ce jour, et librement, ses exactions sur les populations civiles de l'Azawad.

**9.** D'autre part, le MNLA constate, avec stupéfaction, que les populations civiles des zones sous occupation de l'armée malienne, à laquelle se fie pourtant la CEDEAO, continuent d'être victimes de violences, d'exactions et de crimes odieux de la part de cette même « armée malienne » que la CEDEAO considère malgré tout comme « légitime ».

Est-il normal que des violences, des exactions et des crimes soient librement commis par une armée bénéficiant d'un soutien international, dont celui de la CEDEAO, sur des populations civiles sans défenses en raison de leur seule couleur de peau ou de leur seule appartenance communautaire ?

Nous rappelons que le massacre des populations civiles a toujours été la réponse invariable des autorités maliennes à la problématique de l'Azawad. Nous rappelons également que les mêmes causes engendrent invariablement les mêmes effets et donc les mêmes conséquences.

**10.** Aussi, le MNLA lance un appel à la raison et interpelle la CEDEAO de même que la Communauté Internationale afin d'exercer des pressions sur les autorités maliennes pour qu'elles s'engagent réellement et sincèrement dans la recherche d'une solution politique définitive à l'Azawad, par le dialogue, au conflit qui oppose le MNLA aux autorités maliennes, ce qui permettra de transformer les forces du MNLA en force contributive à la sécurisation et à la stabilisation de la zone ;

**11.** Enfin, le MNLA lance un appel pressant au secrétaire Général des Nations Unies pour accélérer la mise en place et le déploiement d'une force de maintien de la paix afin :

- D'arrêter définitivement les violations des droits humains (massacres, viols, pillages) dont sont victimes les populations civiles de l'Azawad ;
- De garantir la sécurité et la stabilité du territoire de l'Azawad jusqu'à l'aboutissement d'une solution juste et définitive au conflit qui oppose le MNLA, aux autorités maliennes.

**Kidal, le 05 Mars 2013**

**Le Secrétaire Général du MNLA**

**Bilal AG ACHERIF**